



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 29 mars 2018

Objet de la délibération

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018- BUDGET ANNEXE DE LA CHAUFFERIE ET
DU RESEAU DE CHALEUR**

Le vingt neuf mars deux mille dix huit à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Loïc RABIN, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Marie-Françoise CEREZ, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Marc LE BOUHART, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Martine JOURDAIN, Serge GERBAUD, Fabrice LEBRETON, Xavier POUREAU, Marie-Hélène LE BORGNE, Guénaëlle LE HIN, Michaël BEAUBRUN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Michèle DOLLÉ à Marie-Françoise CEREZ, Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Caroline BALSSA à Claudine CORPART, Katy BOUILLAUT à Philippe PERRONNO, Julian PONDAVEN à Jean-François LE CORFF, Frédéric TOUSSAINT à Loïc RABIN, Nadia SOUFFOY à Yves GUYOT, Pascal LE LIBOUX à Alain HASCOET, Nolwenn LE ROUZIC à Jacques KERZERHO, Jennifer TESSIER-JOSSET à Anne LAVOUÉ, Françoise BARJONET MOY à Martine JOURDAIN, Franck LE GOURRIÉREC à Thierry FALQUERHO

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame CEREZ Marie-Françoise** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2018.03.013

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018- BUDGET ANNEXE DE LA CHAUFFERIE ET DU RESEAU DE CHALEUR

Rapporteur : Thierry FALQUERHO

Suite à l'adoption du Compte Administratif 2017, il y a lieu d'intégrer les résultats de l'exercice passé.

Ainsi le budget supplémentaire du budget annexe de la chaufferie bois et du réseau de chaleur se présente comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	33 990,29	67 186,61	101 176,90
Recettes	33 990,29	67 186,61	101 176,90

La section d'investissement reprend l'excédent de l'année 2017 pour 33 990.29 €.

Ces crédits disponibles sont inscrits sur un compte d'acquisition de matériel pour des dépenses éventuelles de matériel à renouveler.

La reprise de l'excédent de la section de fonctionnement de 67 184.61 € permet des inscriptions sur divers comptes (d'entretien notamment) pour un montant de 48 732.83 € (il s'agit de réserves qui ne seront utilisées qu'en cas de besoin) et le solde est positionné sur le compte des dépenses imprévues pour 18 453.78€.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal le 05 mars 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources le 12 mars 2018,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

➔ **APPROUVE** le budget supplémentaire 2018 du budget annexe de la chaufferie et du réseau de chaleur.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU